

ARRÊTÉ DEC3-2025-15

Fixant la composition du jury du test d'aptitude au sauvetage aquatique Académie de Créteil Session 2025

Le recteur de l'académie de Créteil ;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D.222-4 à D222-10-1 ;

Vu le décret n°2004-592 du 17 juin 2004 relatif aux qualifications en sauvetage aquatique, en natation et en secourisme requises des personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et assurant l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans les premier et second degrés ;

Vu l'arrêté du 12 février 2019 fixant les titres, diplômes, attestations ou qualifications équivalentes admis pour justifier des qualifications en sauvetage aquatique et en secourisme requises des personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et assurant l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans le second degré ;

Vu la circulaire n°2019-100 du 1^{er} juillet 2019 relative aux modalités d'organisation du test d'aptitude au sauvetage aquatique ;

Arrête :

ARTICLE 1 : Est nommé pour la session 2025, président de jury du test d'aptitude au sauvetage aquatique, Monsieur Franck LACROIX, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional au rectorat de Créteil.

ARTICLE 2 : Sont nommés, pour la session 2025, membres du jury du test d'aptitude au sauvetage aquatique, les personnes citées en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 3 : Le directeur du service Interacadémique des examens et concours d'Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 28 février 2025

La rectrice de
l'académie de Créteil



Julie BENETTI

ANNEXE

Liste des membres de jury du test d'aptitude au sauvetage aquatique Académie de Créteil Session 2025

- | | | |
|---|--------------------------|--|
| - | Madame Caroline CUVELIER | Professeur agrégé d'éducation physique et sportive |
| - | Monsieur Serge DURALI | Professeur agrégé d'éducation physique et sportive |
| - | Monsieur Thierry PINJON | Professeur d'éducation physique et sportive |